

2022.

VISION / AMBITIONS

PANORAMA DU CAPITAL-INVESTISSEMENT FRANÇAIS

AUJOURD'HUI

8 300

start-up, PME, ETI accompagnées
par le capital-investissement français,
dont

7 000

entreprises en France
dont

77 %
de PME
dont

22 %
d'ETI

27 %
de start-up

1,42 millions

de salariés
dans un échantillon de 3 550 entreprises
françaises accompagnées

SUR L'ANNÉE 2020

31 Md€

ont été investis dans 2 321 entreprises
et projets d'infrastructure.
Ce maintien à un haut niveau traduit
le fort soutien du secteur à l'économie
dans le contexte de crise sanitaire.

30 Md€

**ont été levés auprès d'investisseurs
institutionnels et particuliers.**

Ces capitaux seront déployés dans l'économie
au cours des prochaines années
et permettront d'accompagner la phase de rebond.

2017 - 2020

125 Md€

investis



22
27.

S'engager pour les entreprises

Depuis plus de 40 ans, les acteurs du capital-investissement accompagnent chaque année des start-up, PME et ETI pour les aider à grandir, à innover et à se transformer. Ils ont répondu présent pour les épauler à travers la crise et soutenir leur rebond. Pour faire face aux défis de demain, le capital-investissement se renforce et s'engage auprès d'un plus grand nombre d'entreprises pour les rendre plus durables et plus solides.

ACCOMPAGNER LE REBOND DES ENTREPRISES

En 2020, les acteurs du capital-investissement ont investi près de 18 milliards d'euros dans plus de 2 000 entreprises. Dans ce contexte inédit, ils ont pu rapidement apporter leur soutien, sous différentes formes, aux entreprises. Les dirigeants ne s'y sont pas trompés : 64 %¹ d'entre eux ayant un investisseur financier à leur capital prévoient un rebond post-crise plus rapide que les autres et **près d'un dirigeant de PME sur deux envisage d'ouvrir son capital à un partenaire.**

La sortie de crise sera longue et difficile : les bilans des entreprises sont profondément affectés par la pandémie et certaines en sortiront lourdement endettées. Pourtant, pour rebondir vite, elles doivent continuer à regarder vers l'avenir et investir dans des projets de long terme.

Malgré le contexte sanitaire, les investisseurs, institutionnels et particuliers, ont témoigné leur confiance aux acteurs du capital-investissement en mobilisant, rien qu'en 2020, près de 18 milliards d'euros à investir dans **les entreprises françaises dans les 5 prochaines années (près de 40 milliards d'euros mobilisés au total entre 2019 et 2020)**. Ils se sont aussi appuyés sur le Label relance pour renforcer leur visibilité auprès des épargnants (près de 100 fonds de capital-investissement labellisés « relance »).

¹ Baromètre France Invest et PwC (juin 2020)

² Faut-il aller plus loin dans le renforcement des fonds propres des entreprises ? Rexecode, Document de travail N.75, octobre 2020, pp. 55-62

Transformer

1 000
PME

en

ETI

*et investir 60 Md€
annuellement
à horizon 2027*

Les entreprises disposant de fonds propres suffisants, accompagnées par des professionnels, pourront tirer leur épingle du jeu mieux et plus vite que les autres². Il est donc crucial, pour accélérer la sortie de crise que **le nombre d'entreprises financées et soutenues par des professionnels puisse augmenter dans les cinq prochaines années**, et en particulier d'ici fin 2022.

À horizon 2027, l'ambition de la profession est de **convaincre 2 500 entreprises supplémentaires des bénéfices d'un accompagnement professionnel**, en particulier les entreprises familiales réticentes à ouvrir leur capital. En doublant les montants investis dans l'économie française à horizon de 5 ans, pour transformer sur la même période 1 000 PME supplémentaires en ETI, le capital-investissement s'engage pour les entreprises.

Les PME et ETI pourront s'appuyer sur les acteurs du capital-investissement pour assurer leurs besoins de financement, notamment en fonds propres, pour rééquilibrer leurs bilans. (obligations relance et prêts participatifs) portés par le plan de relance et auxquels les acteurs du capital-investissement sauront prendre toute leur place. Toutefois, pour celles qui connaîtraient des difficultés durables, l'écosystème des acteurs français spécialisés dans le rebond devra se renforcer dans les prochaines années.

ACCOMPAGNER

LE REBOND DES ENTREPRISES

Ambitions



1

Faire du renforcement des fonds propres des entreprises une grande cause nationale jusqu'à 2027

2

Soutenir le développement d'un écosystème de financement du rebond des entreprises en difficulté

3

Valider avec la Commission européenne une prolongation du dispositif de renforcement des quasi-fonds propres au-delà de 2022

MUSCLER ET TRANSFORMER LES ENTREPRISES

Les acteurs du capital-investissement accompagnent aujourd'hui environ **8 300 entreprises très majoritairement basées en France**. Cet accompagnement a toujours pour but de soutenir des projets : créer de la valeur en faisant grandir l'entreprise (croissance interne et externe), se développer à l'international, consolider un écosystème économique local, transmettre une entreprise familiale. Les adhérents de France Invest apportent aux start-up, PME et ETI leurs compétences, leurs expertises et leur expérience, pour moderniser leurs modèles économiques et pour en faire des acteurs forts, durables et mobilisés dans leur transformation numérique.

Cette transformation des entreprises est vitale pour l'économie. Dans un monde qui change plus rapidement que jamais, les start-up, PME et ETI françaises font face à des enjeux inédits. Dans les 5 prochaines années, elles relèveront des défis majeurs, connus – grandir, conquérir et se réinventer face aux dangers du changement climatique, et encore inconnus (les prochaines crises). Face aux opportunités et aux incertitudes, il faut **des entreprises solides, ancrées dans les territoires, compétitives** et dotées des moyens de se réinventer.

Ce renforcement de l'assise des entreprises a des effets directs : la consolidation du secteur des laboratoires d'analyse médicale par les acteurs du capital-investissement a eu par exemple un effet direct sur la capacité de réaction et d'investissement de ces derniers face à la crise sanitaire.

8 300

*entreprises
accompagnées*

*Des acteurs
économiques forts,
durables et
mobilisés pour
la digitalisation
des entreprises*

*Une économie
tournée vers
le long terme*

*Conduire
les entreprises
vers la neutralité
carbone*

VISION

La France dispose de moitié moins d'ETI que l'Allemagne et ses entreprises sont plus petites, plus fragiles en moyenne. **La transformation du tissu entrepreneurial en un mittelstand français** est une ambition réaliste pour laquelle les acteurs du capital-investissement joueront un rôle moteur d'ici 2027. En contribuant à rendre chaque entreprise accompagnée plus compétitive, plus durable, tournée vers l'international, le capital-investissement contribue à **la consolidation de filières stratégiques et d'écosystèmes économiques clés et accélère la transition vers une économie plus forte, tournée vers le long terme.**

La transformation durable de l'économie se fera avec les grandes entreprises, mais pas seulement : les PME et ETI françaises doivent devenir des moteurs de la décarbonation de l'économie. Le capital-investissement s'y associera de façon déterminante en accompagnant 10 000 d'entre elles sur une trajectoire neutre en carbone d'ici 2027.

MUSCLER ET TRANSFORMER

LES ENTREPRISES

Ambitions



4

Accompagner les entreprises dans leur transformation, en particulier vers la neutralité carbone et la digitalisation

5

Maintenir et prolonger les efforts de compétitivité engagés (impôts de production, notamment)

6

Accentuer encore les démarches de simplification administrative et maintenir un environnement juridique et fiscal le plus stable possible

MIEUX ASSOCIER LES ÉPARGNANTS AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES SUR LE LONG TERME

Le capital-investissement représente le premier secteur du financement en capital des entreprises françaises. Depuis 15 ans, les performances du capital-investissement génèrent 11,5 % de rendement par an en moyenne, soit un rendement financier supérieur aux autres produits disponibles sur les marchés. Or, les bénéficiaires de ce rendement sont essentiellement des investisseurs institutionnels.

Plus largement, la part des investisseurs non-français dans les fonds gérés par les adhérents de France Invest est de l'ordre de 50 % sur les dernières années. La profession est donc **importatrice nette de capitaux**, pour créer des emplois en France, mais également exportatrice nette d'une grande partie de la performance générée.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'ouvrir plus largement cette classe d'actifs à d'autres catégories d'investisseurs. **La valeur créée par les entreprises doit être partagée avec les investisseurs particuliers.** Malgré les avancées de la loi PACTE qui a renforcé et favorisé la présence du capital-investissement dans les contrats d'assurance-vie en UC, la mise en œuvre de ces mesures reste marginale et parfois complexe. La démocratisation de l'accès du capital-investissement aux épargnants demeure donc une priorité.

***Une filière
importatrice
de capitaux***

***Démocratiser
l'accès du capital-
investissement
aux épargnants***

11,7 %
de rendement
net annuel

Favoriser
l'investissement
dans
les entreprises
françaises

VISION

Les performances du capital-investissement ne doivent pas être réservées à quelques-uns !

France Invest ambitionne donc de démocratiser davantage l'accès au capital-investissement afin que de plus nombreux épargnants puissent bénéficier d'une classe d'actifs générant des rendements élevés sur le long terme. Les opportunités offertes par la loi PACTE et la révision en cours au niveau européen du règlement relatif aux fonds européens d'investissement long terme devraient rendre plus largement accessible le capital-investissement auprès des épargnants français. Un renforcement de l'éligibilité du capital-investissement aux produits d'épargne retraite et d'épargne salariale devrait permettre d'investir chaque année 10 Md€ supplémentaires dans l'économie.

En tirant les leçons de certaines initiatives récentes, dont celle de BPI avec le lancement du fonds BPI Entreprises 1, il convient de favoriser la digitalisation des processus de souscription des fonds de capital-investissement auprès des particuliers. Plus largement, l'idée de créer de grands fonds (ou fonds de fonds) ouverts aux particuliers et investis dans les PME et ETI non cotées est une idée prometteuse qui doit se concrétiser. Un mécanisme de liquidité accompagné par les pouvoirs publics pourrait être envisagé.

À l'heure où les collectes de livrets réglementés battent des records, la sortie de crise est l'occasion de repenser l'allocation de l'épargne privée, en recherchant un meilleur équilibre entre le rendement et les risques pris par les épargnants, en faveur de l'investissement dans les entreprises, et dans l'économie française. Réformer les livrets d'épargne réglementés pourrait permettre de cibler à terme un engagement annuel d'environ 2 % des encours du livret A et du LDDS, soit 10 Md€ supplémentaires, vers le soutien aux PME et ETI françaises.

**MIEUX ASSOCIER LES ÉPARGNANTS
AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES
SUR LE LONG TERME**

Ambitions



7

**Renforcer l'éligibilité
du capital-investissement
aux produits d'épargne retraite
et à l'épargne salariale**

8

**Réformer les livrets d'épargne
réglementés pour servir
de meilleurs rendements
aux épargnants et mieux financer
le tissu des entreprises**

9

**Développer des grands fonds
de capital-investissement
bénéficiant d'une mutualisation
et d'un mécanisme de liquidité
de Place à destination des
investisseurs particuliers**

CONCLUSION

Mieux préparer les entreprises à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain est le défi que relèvent quotidiennement les acteurs du capital-investissement en tant qu'investisseurs de long terme.

À travers ces entreprises, ces derniers soutiennent la création d'emplois, les territoires et l'ensemble de l'économie, au bénéfice de tous les épargnants.



22
27.

S'engager pour l'économie

Acteurs de proximité, les professionnels du capital-investissement accompagnent et soutiennent les entreprises françaises établies sur l'ensemble du territoire dans leurs projets de développement. Ils constituent un véritable écosystème de financement qui irrigue les territoires.

Ils soutiennent l'innovation, facteur de puissance et de souveraineté des pays et économies dans le monde. Leaders européens du financement, les adhérents de France Invest jouent un rôle clé et permettent à la France et à ses talents de rester aux avant-postes de l'innovation.

Au début de cette décennie, les chantiers sont nombreux pour construire la France de demain : une France pionnière dans les mobilités du futur, le développement des énergies renouvelables, l'accès aux innovations technologiques et médicales pour tous et qui offre les infrastructures de santé que les citoyens attendent. Les adhérents de France Invest sont pleinement mobilisés pour accompagner ces évolutions.

SE BOUGER POUR NOS TERRITOIRES ET POUR L'EMPLOI

Les acteurs du capital-investissement ont investi plus de 12,5 Md€ dans 1 574 entreprises situées en France en 2020. Au total, ce sont 8 300 entreprises qui sont accompagnées dont près de 7 000 en France, sur tout le territoire.

Le capital-investissement apporte les ressources financières et l'accompagnement nécessaires aux entreprises que celles-ci exercent leur activité au niveau local, national ou à l'international. Certains acteurs sont d'ailleurs spécialisés dans le soutien à la création et au développement d'entreprises régionales. Plus largement, le capital-investissement est un trait d'union entre différents mondes, de l'accompagnement des start-up dans les métropoles au financement industriel dans les zones rurales : il contribue de ce fait à un **développement harmonieux et équilibré du territoire.**

Entre 2014 et 2019, les entreprises accompagnées par les acteurs du capital-investissement ont créé plus de 282 300 emplois nets supplémentaires. Ces créations d'emplois concernent aussi bien les secteurs de l'énergie, du numérique, des medtech et biotech que l'industrie ou les services financiers. Les ETI et champions régionaux accompagnés sont parmi les plus grands créateurs d'emploi net.

Le capital-investissement irrigue les territoires et leurs entreprises, créant ainsi localement des pôles de compétences et d'excellence qui font la renommée de nos régions.

7 000

*entreprises
accompagnées
en France*

*Irriguer
les territoires*

Des entreprises régionales boostées

Réindustrialiser nos régions

Grâce à l'accompagnement des acteurs du capital-investissement et à l'éventail de solutions qu'ils apportent, les entreprises régionales ont la chance de **grandir plus vite et de créer davantage d'emplois que les autres**. Par ricochet, ce sont les territoires sur lesquels ces entreprises sont implantées qui bénéficient d'une attractivité renforcée. **Ce maillage territorial**, avec la connaissance du terrain et le soutien de proximité, constitue l'ADN des acteurs spécialisés dans le financement des entreprises régionales.

En irriguant les territoires, le capital-investissement maintient et développe **le tissu entrepreneurial local**. Il permet de retenir et d'enrichir les bassins de compétences locaux, de développer des écosystèmes au niveau des métropoles régionales et de créer des emplois dans le secteur du numérique, le secteur industriel ou le tertiaire.

Dans ce contexte, le capital-investissement doit jouer son rôle pour accompagner la réindustrialisation de nos territoires dans les prochaines années. Les écosystèmes de financements locaux sont indispensables au dynamisme de nos territoires. Ils sont aussi souvent plus fragiles et moins interconnectés.

Le développement post-crise de ces acteurs, relais et soutiens de l'accompagnement des entreprises, doit être soutenu activement par les pouvoirs publics.

SE BOUGER POUR

NOS TERRITOIRES ET POUR L'EMPLOI

Ambitions



10

Donner les moyens aux acteurs régionaux d'augmenter de 25 % par rapport à la moyenne 2015-2020, à 700 millions d'euros par an, les montants investis dans les entreprises locales

11

Contribuer à créer des emplois dans les entreprises accompagnées à hauteur d'au moins 300 000 emplois dans les 5 prochaines années

BOOSTER L'INNOVATION

La France a la chance de pouvoir compter sur des femmes et des hommes talentueux, engagés dans la recherche, la conception et le développement des solutions et produits du futur pour répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux de demain. Au-delà de la question complexe de l'attractivité du pays pour les talents nationaux et internationaux, la France a également la chance de disposer **des acteurs du financement qui transforment une idée en un produit ou une solution, de l'échelle expérimentale à une taille critique.** Elle peut s'appuyer sur des réseaux reconnus mondialement de recherche et de formation scientifique et d'ingénierie, avec une expertise sur les enjeux de deeptech notamment.

Engagés en faveur de l'innovation, les acteurs du capital-investissement ont investi plus de 2,1 milliards d'euros dans 927 entreprises en 2020. Malgré la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet notre économie, **le financement des start-up est donc resté à un niveau très élevé** comparé à l'année précédente. Signe de l'intérêt renouvelé pour la classe d'actif, les investisseurs prévoient d'y allouer des montants en hausse dans les prochaines années.

En 2020, le financement de l'innovation, ce sont 817 start-up qui ont bénéficié de financements de moins de 5 millions d'euros, 110 start-up qui ont reçu plus de 5 millions d'euros dont 6 qui ont bénéficié de tickets supérieurs à 30 millions d'euros apportés par des acteurs français. Le capital-innovation représente l'un des segments sur lequel la création d'emploi est particulièrement dynamique. La France se place en tête des pays européens pour le nombre de start-up financées en 2020, et leader d'Europe continentale sur les montants levés et investis.

**Leader d'Europe
continentale**

***Doubler de taille
pour ancrer
en Europe les
pépites françaises...***

***... et renforcer
la souveraineté
technologique
de la France
et de l'Europe***

L'écosystème du financement de l'innovation en France a considérablement évolué en quelques années mais doit encore se renforcer au-delà des premiers tours de financement. Malgré des efforts conséquents avec le soutien des pouvoirs publics, l'Europe peine encore à rattraper son retard face à des concurrents asiatiques ou américains dès lors que les tours de table dépassent 100 millions d'euros. Néanmoins, l'écosystème peut capitaliser sur les efforts accomplis ces dernières années pour continuer à se renforcer. Pour rester dans la course, l'écosystème français, leader au sein de l'Union européenne, doit atteindre une taille critique afin de conserver un impact significatif et doubler de taille dans les prochaines années pour rester dans la course.

La France peut rester à l'avant-poste européen du financement de l'innovation en visant désormais 30 Md€ d'investissements d'ici 2025, dont 15 Md€ pour le capital-investissement pour l'initiative Tibi (financer la 4^{ème} révolution industrielle). Les performances démontrées de ce segment d'investissement et l'attrait pour le financement technologique vont contribuer à séduire des investisseurs institutionnels européens autrefois prudents.

Le renforcement des capacités d'investissement unitaires des acteurs français au-delà des premiers tours est clé pour ancrer durablement en Europe les pépites technologiques de demain. C'est un enjeu de souveraineté pour la France et l'Europe : la crise sanitaire a achevé de démontrer le caractère essentiel du numérique et des technologies médicales pour les sociétés modernes.

Enfin, dans ce contexte, nous sommes convaincus qu'en parallèle du renforcement des investissements dans les entreprises innovantes, un nouveau modèle de collaboration entre les grands groupes et les start-up permettra de décupler l'innovation dans les entreprises françaises. Ceci passera par l'établissement de relations plus équitables entre les start-up et certains acteurs des GAFAM, rapport de force déséquilibré aujourd'hui.

La réglementation actuelle des aides d'État est un frein majeur pour le développement du tissu d'entreprises innovantes européen. Le sujet des sorties via les marchés boursier reste par ailleurs largement à approfondir. Plus largement, l'émergence d'acteurs paneuropéens de la gestion doit être soutenue. La multiplication de ce type d'acteurs permettra ainsi de répondre aux attentes des scale-up et offrira aux futures licornes la possibilité de se financer davantage auprès d'acteurs européens et non étrangers hors Europe.

Ambitions



12

Passer à l'échelle européenne pour le financement et le développement des start-up en développant l'initiative Scale-up Europe et en refondant le dispositif de soutien aux Jeunes Entreprises Innovantes (JEI)

13

Réformer les aides d'État : supprimer les contraintes liées aux seuils de détention par les acteurs du capital-innovation au capital des start-up et réviser la réglementation européenne sur les aides d'État

14

Encadrer les SPAC (special purpose acquisition company) à la française s'appuyant sur les SCR cotées pour en faire un outil complémentaire permettant de démultiplier les capacités d'accompagnement

15

Soutenir la création d'acteurs paneuropéens de la gestion : en levant les obstacles à la constitution d'équipes de gestion transfrontières pouvant opérer en Europe

CONSTRUIRE LA FRANCE DE DEMAIN

La France possède un véritable savoir-faire en matière de conception et de réalisation d'infrastructures et dans le financement de celles-ci.

En 2020, les acteurs spécialisés dans le secteur ont investi 5,3 milliards d'euros dans 121 projets d'infrastructure, que ce soit dans le secteur des énergies renouvelables, les transports, les télécommunications ou les infrastructures sociales. Plus de 50 % des projets soutenus l'ont été en France.

Qu'il s'agisse d'investissements dans les infrastructures urbaines, pour construire les villes connectées et durables de demain, dans les télécommunications, la transformation digitale nous permettant de gagner en efficacité économique et sociale ou dans les infrastructures de santé, dont la crise sanitaire a rappelé l'importance, le financement de nos infrastructures est essentiel pour notre économie et notre société.

Les prochaines années verront plusieurs transformations s'accélérer, que ce soit au niveau des mobilités, de la santé, du digital, de l'urbanisme, etc. Il convient de maintenir un niveau élevé de projets soutenus par les acteurs spécialisés dans le financement de l'infrastructure.

Notre ambition est de pouvoir accompagner les transformations profondes d'aménagement du territoire, des modes de travail, des attentes sociales de proximité et de qualité pour la santé. Dans la santé par exemple, les acteurs spécialisés dans le financement de projets d'infrastructure sont capables d'investir dans le développement de nouvelles capacités modernes, optimisées, digitalisées dès lors que les pouvoirs publics organisent la coopération entre acteurs publics et acteurs privés et donnent la visibilité nécessaire sur le long terme et la tarification.

***Doter la France
des infrastructures
de demain***

VISION

Ambitions



16

Garantir aux acteurs de l'infrastructure le respect de la signature de l'État (sans remise en cause rétroactive de contrats)

17

Assurer aux acteurs de l'investissement de long terme une stabilité dans la définition des politiques de développement sectorielles pour mener à bien des investissements de long terme

Partenaire des entreprises partout en France, le capital-investissement participe à leur essor et à la création d'emplois. Il est un facteur positif pour la cohésion et le développement de tous les territoires.

En contribuant d'ici 2027 à la réindustrialisation du pays, au maintien des pépites technologiques sur le sol européen et au financement de l'innovation et des infrastructures essentielles pour la France, le capital-investissement s'affirme comme un soutien stratégique pour l'État face aux enjeux de souveraineté.

Alors que l'innovation technologique s'affirme de plus en plus comme un élément incontournable de la puissance et de la souveraineté des pays dans la compétition mondiale, disposer d'un écosystème de financement puissant devient un atout fondamental pour la France et l'Europe.

Engagés pour soutenir l'économie, les acteurs du capital-investissement contribuent à relever les enjeux environnementaux et sociétaux auxquels nous devons faire face.



22
27.

S'engager pour la société

Les acteurs du capital-investissement, à travers les entreprises qu'ils financent et accompagnent, font bouger les lignes sur les enjeux de développement durable. Les défis environnementaux sont nombreux - lutte contre le réchauffement climatique, protection de la biodiversité, préservation de notre planète pour les générations futures - et les problématiques sociétales le sont tout autant : réduction des disparités générationnelles, sociales et économiques entre les citoyens, partage de la valeur, promotion d'une société plus inclusive, paritaire et diverse.

Résoudre les défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui et de demain dans un monde en pleine mutation implique de mener de front une transition juste en faveur de l'environnement et de la société. Les acteurs du capital-investissement s'y engagent pleinement et ont un impact concret.

INVESTIR POUR L'ENVIRONNEMENT

S'engager pour une transition juste, c'est contribuer à relever les défis Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) que rencontrent les entreprises accompagnées. Du fait même de leur métier, les adhérents de France Invest en tant que partenaires de long terme, sont idéalement placés pour identifier les enjeux de développement durable-clés, fixer des objectifs à atteindre et **aider les entreprises à trouver des solutions pertinentes et innovantes** pour les atteindre.

Certains acteurs du capital-investissement ont décidé **d'aller plus loin sur les problématiques ESG**, notamment en apportant une contribution significative à la lutte contre le dérèglement climatique. C'est le cas des membres signataires de l'Initiative Climat, devenue Initiative Climat International, destinée à **mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre** dans les entreprises accompagnées, et qui regroupe désormais une quarantaine de signataires.

Les financements des technologies et services industriels qui optimisent les ressources naturelles, réduisent les déchets ou leur toxicité et qui améliorent la performance des technologies de production, également appelées « cleantech », sont un autre exemple de contribution. Depuis 2017, ce sont 4 milliards d'euros qui ont été investis dans les cleantech en France. En 2020, 1,2 milliards d'euros ont ainsi été investis dans des secteurs en plein essor comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports, mais aussi l'économie circulaire, l'agritech, etc.

*Engagés pour
une transition
juste*

*Aller plus loin
dans la lutte
contre le
réchauffement
climatique*

***D'ici 2027,
tripler
les montants
investis dans
les cleantech***

***Agir en faveur
de la biodiversité***

La prise en compte des enjeux de durabilité est profondément ancrée dans l'ADN de la profession depuis presque 15 ans : **mesure et stratégie de réduction des empreintes carbone systématiques, adhésion générale à l'Initiative Climat.**

L'horizon 2027 est très proche et déterminant : il correspond, pour une entreprise nouvellement accompagnée, à un ou deux cycles d'investissement au maximum : la mobilisation doit être totale pour atteindre les objectifs collectifs de préservation du climat.

L'ambition de la profession est de **tripler les montants investis d'ici 2027 dans la transition énergétique et écologique**, jusqu'à atteindre 3,5 milliards d'euros par an, afin d'investir massivement pour transformer des secteurs clés (énergie, transports, agriculture, matériaux, chimie, ...).

Au-delà des montants investis pour soutenir la transition juste et la lutte contre le changement climatique, les acteurs du capital-investissement sont conscients que **l'effondrement de pans entiers de la biodiversité représente une menace pour la société et l'économie.** Les réglementations, françaises et européennes, ont commencé à prendre en compte les enjeux liés à la sauvegarde de la biodiversité. La profession entend apporter sa contribution et se saisir des enjeux relatifs à sa préservation en accompagnant les PME et ETI sur l'intégration de ces enjeux.

Les efforts des investisseurs doivent se porter d'abord sur l'accompagnement des entreprises dans leur transition : la surabondance de normes, de reportings, et une approche réglementaire exclusivement centrée sur la lutte - légitime - contre le greenwashing pourraient in fine aboutir à freiner le développement d'une offre et plus largement à détourner vers des tâches de « compliance » une partie de l'énergie qui doit être tournée vers l'accompagnement des entreprises.

Ambitions



18

Permettre aux investisseurs de concentrer leurs efforts sur l'accompagnement des entreprises dans leur transition sans que l'excès de normes et de reporting ne détourne leur énergie

19

Créer un cadre réglementaire pour le recyclage des déchets plastiques, la rémunération du recyclage sur la base des volumes traités, donnant la visibilité nécessaire sur les retours potentiellement générés aux acteurs et attirant par conséquent les capitaux capables de structurer une filière régulée

20

Accompagner les PME et ETI dans leur prise de conscience des enjeux liés à la biodiversité : prise de conscience de ce sujet, leur analyse d'exposition au risque de leurs activités face aux enjeux de biodiversité et l'élaboration de leurs plans d'action

FAVORISER L'INVESTISSEMENT À IMPACT

En 2020, 3,2 milliards d'euros sont gérés par les 33 membres de la Commission Impact de France Invest qui accompagnent 1 188 entreprises.

De façon non exhaustive, ces entreprises exercent des activités comme la création d'emplois dans des zones difficiles, l'accès aux services essentiels pour les populations à faibles revenus (accès à l'éducation, à la santé, à l'électricité) ou la réduction nette des émissions de gaz à effet de serre par unité produite.

Ces acteurs spécialisés dans l'investissement à impact sont signataires de la Charte France Invest Impact qui s'articule autour de trois engagements : un double objectif de recherche financière et d'impact, un engagement actif auprès des entrepreneurs pour maximiser l'impact et la mesure de l'impact des investissements.

Ces acteurs sont également fortement engagés dans la promotion de la formation au sein des entreprises accompagnées ainsi qu'en faveur du développement de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprises.

C'est fort de cette communauté dynamique que France Invest, en partenariat avec le Forum pour l'investissement responsable, a publié en 2021 **une définition commune et exigeante de l'investissement à impact, tant pour l'investissement dans les actifs cotés que non cotés**, avec trois caractéristiques principales : l'intentionnalité, l'additionnalité, la mesure de l'impact et son intégration dans les processus d'investissement.

***Publication
d'une définition
de l'impact :
intentionnalité,
additionnalité,
mesurabilité***

***Faire de
l'investissement
à impact français
dans le non coté un
leader européen***

VISION

Le développement de l'investissement à impact est, sans aucun doute, une tendance lourde de l'investissement, qui correspond à une demande forte des investisseurs institutionnels et des particuliers. Il peut apporter une dimension à la fois nouvelle et exemplaire à la décision d'investissement ou à la construction d'un portefeuille d'actifs financiers. Il dépasse en effet un simple « screening » des entreprises pour éliminer celles qui sont les moins performantes sur le plan extra financier et prend le risque d'une finalité explicite (intentionnalité, additionnalité) et mesurable. Il s'efforce, en fait, de rapprocher le « financier » de l'actif investi (long terme, engagement, accompagnement, mesure).

Ce faisant, il peut être un outil efficace d'une finance plus patiente et dont l'utilité environnementale, sociale et sociétale est plus aisément perceptible par l'ensemble des parties prenantes.

Précurseur sur l'ESG, la profession entend porter sa voix tant au niveau national qu'européen pour soutenir le développement de l'investissement à impact : sur la base de la définition de l'impact élaborée en 2021, la profession défendra les couleurs du leadership français de l'investissement à impact dans le débat public, en France, en Europe et sur la scène internationale.

Nous considérons qu'il convient de tripler les montants gérés au titre de l'investissement à impact non coté en France d'ici 2027 par rapport à 2020, à près de 10 milliards d'euros gérés.

FAVORISER

L'INVESTISSEMENT À IMPACT

Ambitions



21

Porter et défendre une définition commune et exigeante de l'investissement à impact au niveau européen, sur la base des travaux produits par France Invest, est incontournable pour soutenir le développement des montants investis

22

Favoriser le développement de fonds à impact à destination des investisseurs particuliers

23

Tripler les montants investis au titre de l'investissement à impact d'ici 2027

DÉFENDRE UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Les acteurs du capital-investissement sont pleinement mobilisés en faveur d'un renforcement de la parité dans les entreprises accompagnées comme dans leurs propres sociétés de gestion. Les actions visant à soutenir la dynamique en faveur de la parité se traduisent notamment par l'organisation d'évènements, de rencontres, la promotion de l'entrepreneuriat féminin, des métiers de l'investissement ainsi que des actions dédiées à la formation.

En mars 2020 a été publiée la Charte France Invest pour **favoriser la parité chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent**. Les plus de 300 signataires s'engagent à respecter 30 engagements qui visent à accroître la présence des femmes dans des postes à fortes responsabilités dans les équipes d'investissement et dans les entreprises accompagnées.

Au sein de la communauté du capital-investissement de France Invest, la profession a, sous l'égide de la Commission Talents et Diversité, engagé des travaux sur les questions liées à la diversité (diversité sociale et culturelle, personnes en situation de handicap, communauté LGBTQ+) ainsi que sur les problématiques liées à la lutte contre les discriminations.

*Renforcer
la parité*

Une féminisation des recrutements

Promouvoir la diversité

VISION

L'objectif des signataires de la Charte France Invest pour favoriser la parité est de **parvenir à augmenter sensiblement la présence des femmes à des postes stratégiques : parvenir d'ici 2030 à 25 % de femmes à des postes senior dans les équipes d'investissement et 40 % de femmes tous postes confondus**. Dans les entreprises accompagnées de plus de 500 salariés, l'objectif est que les comités exécutifs de ces entreprises soient composés d'au moins 30 % de femmes.

La profession est pleinement mobilisée pour remplir ces objectifs ambitieux mais néanmoins atteignables. Les chiffres publiés en 2021 le démontrent. La proportion de femme atteint 27 % au sein des équipes d'investissement et les recrutements se sont féminisés (les femmes ont représenté 44 % des recrutements en 2020).

Promouvoir les diversités, sensibiliser les acteurs du capital-investissement aux enjeux et problématiques liées à la diversité et à la lutte contre les discriminations, fournir une « boîte à outils » à la communauté de France Invest pour appréhender toutes les problématiques et diffuser les bonnes pratiques au sein des entreprises accompagnées, les chantiers en cours et à venir sont nombreux pour un impact concret sur la façon d'investir et sur les entreprises.

L'enjeu à terme est réellement de faire émerger une nouvelle génération d'investisseurs et d'entrepreneurs.

DÉFENDRE

UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Ambitions



24

Promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'égalité des chances en favorisant les rencontres entre les étudiants, entrepreneurs, et acteurs du capital-investissement avec le soutien de 100 000 entrepreneurs, qui défend l'esprit d'entreprendre

25

Appliquer la loi Copé-Zimmerman aux sociétés par actions simplifiées, qui ne sont pas encore concernées par les quotas

PARTAGER LA VALEUR

Le partage de la valeur permet de mieux associer les salariés aux succès de leur entreprise. C'est un enjeu fondamental pour une transition juste.

Les acteurs du capital-investissement sont depuis longtemps engagés concrètement pour **le partage de la création de valeur au sein des entreprises accompagnées** que ce soit à travers des mécanismes comme **l'intéressement, la participation ou le développement de l'actionnariat salarié**.

Les différentes avancées prévues dans le cadre de la loi PACTE lèvent une partie des obstacles. C'est dans cette loi qu'a notamment été adopté le mécanisme de partage de la plus-value³ promu par France Invest. Il donne aux salariés de l'entreprise un accès au partage de la plus-value lors de la revente des titres de l'entreprise par l'actionnaire qui se sera engagé volontairement dans cette démarche.

Toutefois, l'appropriation de ces dispositifs par les acteurs comme par les entreprises reste encore partiel et leur diffusion doit s'accompagner d'un changement des mentalités pour en faire une priorité

**Diffuser
le mécanisme
de partage
de la plus-value**

**Systematiser
le partage
de la valeur dans
les entreprises**

VISION

L'accès des salariés à un meilleur partage de la valeur créée demeure une priorité pour France Invest. En 2016⁴, **plus de 64 %** des PME françaises non cotées proposaient au moins un dispositif de partage du profit à leurs salariés. **85 %** des entreprises équipées en actionnariat salarié étaient satisfaites de la mise en place d'un dispositif d'actionnariat salarié. **Toutefois, seules 4 %** des PME ont ouvert le capital à leurs salariés. **D'ici 5 ans, la quasi-totalité des entreprises accompagnées par les acteurs du capital-investissement devront être dotées de mécanismes de participation ou d'intéressement**, ou de plus large accès des salariés au capital et aux plus-values.

³ <https://www.franceinvest.eu/wp-content/uploads/Rapports-guides/Guide-Partage-cr%C3%A9ation-valeur-2019.pdf>

⁴ Étude réalisée par OpinioWay pour BDO et Eres en 2016

Ambitions



26

Supprimer le forfait social applicable à l'épargne salariale pour toutes les entreprises de moins de 500 salariés

27

Développer l'actionnariat salarié en France et favoriser la transmission des entreprises aux salariés en permettant aux donateurs de transmettre gratuitement, dans la limite de 15 % du capital de l'entreprise, des parts ou actions aux salariés de l'entreprise

CONCLUSION

L'ouverture de la seconde décennie du XXI^{ème} siècle restera marquée dans notre histoire commune mondiale par la crise sanitaire de la covid-19. Si cette crise a profondément marqué les esprits et impacté globalement l'ensemble des acteurs, citoyens, entreprises, États, mais aussi la biodiversité qui a pu être moins affectée pendant un laps de temps par l'activité humaine, les défis environnementaux et sociaux auxquels nous devons faire face ne se font que davantage ressentir. À leur niveau, les acteurs du capital-investissement continueront comme, ils le font déjà depuis plusieurs années, à accompagner les entreprises pour relever ces défis. Les ambitions exprimées dans ce document manifestent l'engagement des adhérents de France Invest.

France Invest ce sont 378 sociétés de gestion et 171 sociétés de conseil adhérentes qui forment une communauté de 7 000 professionnels et experts du capital-investissement. Ils accompagnent près de 8 300 entreprises dont 7 000 en France (à juin 2021).

Notre rôle ?

- Représenter et animer cette communauté d'investisseurs qui accompagnent les entreprises, ETI, PME, start-up et qui les font grandir, se développer, innover, s'ouvrir à l'international ;
- Faire connaître notre métier à toutes nos parties prenantes et mettre en valeur son impact sur la vie économique, les entreprises, les territoires, l'emploi, la croissance ;
- Favoriser et encourager la mise en œuvre de modèles de croissance durable et responsable ;
- Créer des rendez-vous, événements, formations pour renforcer l'expertise et les échanges, et partager études et publications sur nos métiers.